RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé
Nouvelle Aquitaine

Pesticides : comment les études d'imprégnation peuvent-elles répondre aux préoccupations locales ?

Mise en perspective de l'expérience girondine

Direction Santé Environnement et politique Une Seule Santé – DSEUSS
Frédérique CHEMIN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine

CETTE INTERVENTION EST FAITE EN TOUTE INDÉPENDANCE VIS-À-VIS DE L'ORGANISATEUR DE LA MANIFESTATION. JE N'AI PAS DE CONFLIT D'INTÉRÊT AVEC LE SUJET TRAITÉ

Pesticides dans l'air en Gironde
Construction d'une politique publique

➢ Contexte en Gironde

- ➢ Des évènements déclencheurs (2013-2015)
- ➢ D'une posture réactive à la structuration d'une réponse

Contexte

En Gironde

Viticulture = 50% de la SAU

- Un indicateur de fréquence de traitement (IFT) élevé
  Cultures ayant les pressions de traitement les plus élevées :
  - Arboriculture (pommes) : IFT moyen = 34
  - Pomme de terre : IFT moyen = 16
  - Viticulture : IFT moyen = 14
- Cultures permanentes = répétition des usages des PPP au cours du temps
- Pulvérisation de traitement en hauteur
- 1er département viticole de France
- La vigne est présente dans près de 9 communes sur 10 en Gironde

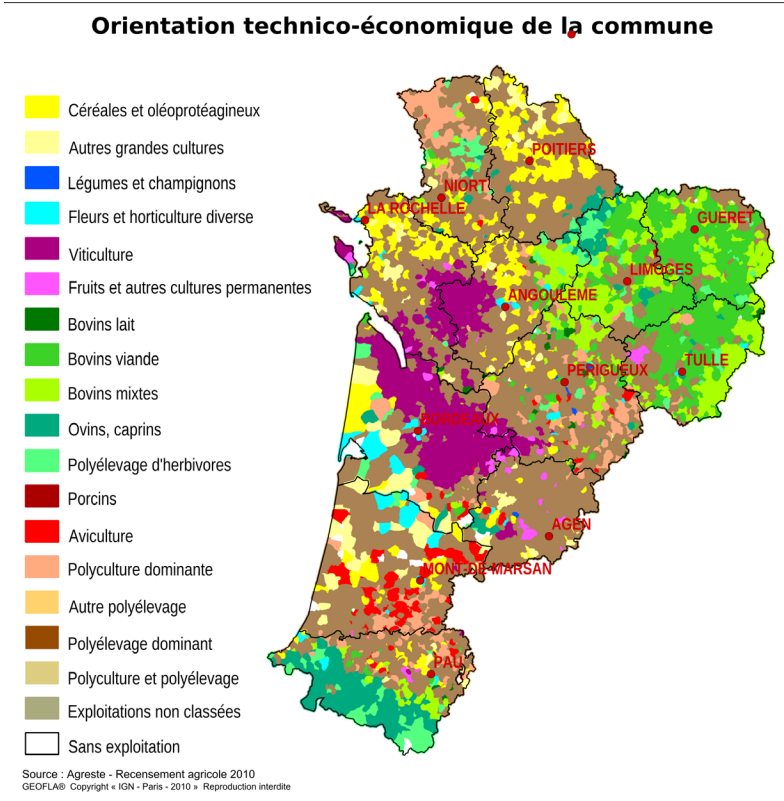

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine

En Gironde, une intrication forte de l'habitat et des parcelles cultivées



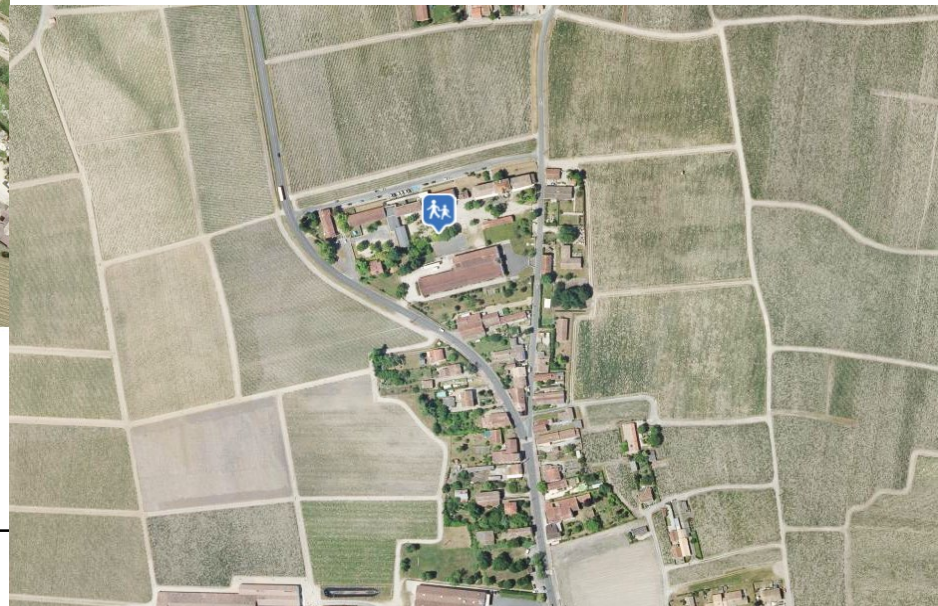

Spécificité girondine : Monoculture et zone habitée en proximité

Pesticides dans l'air en Gironde
Construction d'une politique publique

- Contexte en Gironde
- **Des évènements déclencheurs (2013-2015)**
- D'une posture réactive à la structuration d'une réponse

Mai 2014 Villeneuve de Blaye



Un épandage « inapproprié »

VILLENEUVE-DE-BLAYE La préfecture va prendre des mesures pour éviter les incidents intervenus à l'école. La profession appuie

Les conclusions de l'enquête administrative suite à l'épandage à Villeneuve-de-Blaye a établi que le fongicide épandu début mai sur une vigne à proximité d'une école primaire girondine provoquant des malaises chez les élèves, était un produit autorisé, mais son utilisation s'est faite dans des conditions inappropriées : « Tout indique que l'épandage des produits à proximité de l'école s'est déroulé dans des conditions inappropriées, sans qu'aient été prises toutes les précautions pour le voisinage », indiquait hier la préfecture de la Gironde. Cette dernière précise toutefois qu'aucun manquement aux obligations régle-



Des campagnes ciblées sur la question de l'épandage vont être menées. PHOTO ARCHIVES CLAUDE PETIT

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA GIRONDE

Arrêté du
23 JUIN 2014

Arrêté préfectoral

fixant les mesures destinées à préserver les établissements scolaires du risque d'exposition aux produits phytopharmaceutiques

LE PRÉFET DE LA RÉGION AQUITAINE,
PRÉFET DE LA GIRONDE
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2215-1 ;

VU le règlement n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 ;

VU le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles L. 253-1 et suivants et R. 253-1 et suivants ;

VU l'arrêté du 20 avril 1994 modifié relatif à la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances dangereuses ;

VU l'arrêté du 9 novembre 2004 modifié définissant les critères de classification et les conditions d'étiquetage et d'emballage des préparations dangereuses et transposant la directive 1999/45/CE du Parlement européen et du Conseil du 31 mai 1999 concernant le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses ;

VU l'arrêté du 12 septembre 2006 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime ;

VU l'arrêté du 27 juin 2011 relatif à l'interdiction d'utilisation de certains produits mentionnés à l'article L.253-1 du code rural et de la pêche maritime dans les lieux fréquentés par le grand public ou les personnes vulnérables ;

Considérant qu'un grand nombre d'établissements scolaires du département est implanté à proximité immédiate de parcelles agricoles, notamment en sein du vignoble girondin ;

Considérant que l'utilisation de produits phytopharmaceutiques lors des traitements des parcelles viticoles et de culture d'arbres fruitiers peut entraîner des phénomènes de dérives de pulvérisation ;

Considérant que les services de l'Etat ont été récemment alertés sur plusieurs cas d'épandage de produits phytopharmaceutiques sur des parcelles viticoles situées aux abords d'écoles du département ainsi que sur les risques et conséquences qui en résultent, en terme de salubrité, pour les enfants et adultes dés lors que l'activité de pulvérisation se déroule pendant les récréations ou aux heures d'entrée et de sortie des établissements scolaires ;

2, esplanade Charles-de-Gaulle – CS41397 – 33077 BORDEAUX CEDEX – Téléphone 05 56 90 60 60
Organisation de l'État en Gironde, horaires d'ouverture et modalités d'accueil disponibles sur le site internet des services de l'État en Gironde www.gironde.gouv.fr

2013/2015 : investigation d'une suspicion de cluster de cancers pédiatrique



Août 2015 publication du rapport



Si l'excès de cancer reste modéré, la contribution des pesticides au risque cancer ne peut-être exclue. Plus généralement, l'Inserm a précisé dans son expertise collective de juin 2013[7] : « *D'après les données de la littérature scientifique internationale publiées au cours des 30 dernières années et analysées par ses experts [...] les expositions aux pesticides intervenant au cours de la période prénatale et périnatale ainsi que la petite enfance semblent être particulièrement à risque pour le développement de l'enfant* ».

De ce fait, il est recommandé par précaution de mettre en place des actions, au-delà des mesures de prévention initiées par le maire en terme d'urbanisme (zone tampon de protection entre habitat ou école et vignes dans le cadre du plan local d'urbanisation). Ces actions pourront porter sur une surveillance sanitaire renforcée et la diminution de l'exposition aux pesticides au niveau de l'école :

Sur le plan médiatique




SOCIÉTÉ 15

Cancer lié aux pesticides : le combat d'une maman

SANTÉ. Son fils a développé un cancer à 5 ans. Pascale, sa mère, est sûre de l'effet des pesticides. Elle lance un appel pour fédérer les familles touchées par un cancer lié à ces substances.


« Nous allons parler de Preignac à Paris »

PESTICIDES Une conférence-débat sur leurs impacts sur la santé est organisée, demain, par Corinne Lepage, présidente d'honneur de Cap21, et Paul François, président d'Alerte des médecins sur les pesticides, est invité.







2016

Une boîte à outils limitée…en 2014



- Système de veille et d'alerte en construction ❌
- Suivi national des mesures de pesticides dans l'air ❌
- Peu d'études sur les expositions des riverains et les effets sur la santé (enfants) ❌
- Pas de valeur réglementaire pour les pesticides dans l'air ambiant ou intérieur mais des AMM ❌
- Pas de réglementation nationale pour les riverains ❌
- Pas de levier financier pour l'amélioration des pratiques ❌
- Mais une attente forte de la population, des effets avérés en milieu professionnel ⚠

Pesticides dans l'air en Gironde
Construction d'une politique publique

- Contexte en Gironde
- Des évènements déclencheurs (2013-2015)
- **D'une posture réactive à la structuration d'une réponse**

D’une posture réactive à la structuration d’une réponse

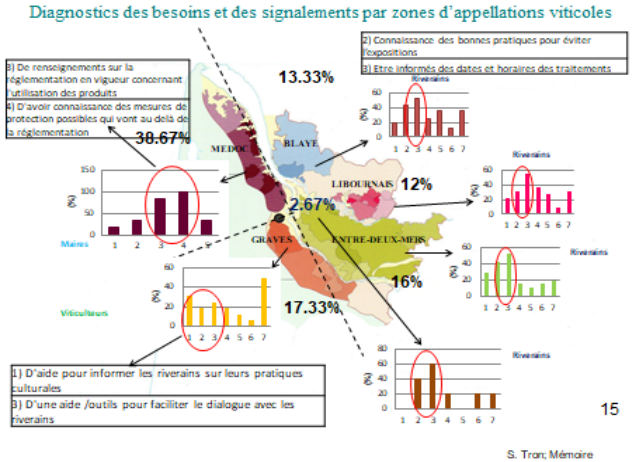

Identification des besoins / expériences locales capitalisables



MINISTÈRE
DE LA SANTÉ, DES FAMILLES,
DE L’AUTONOMIE
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES
Liberté
Égalité
Fraternité

Mobilisation des expertises

anses
agence nationale de sécurité sanitaire alimentation, environnement, travail

Santé publique France



Mois de l'innovation publique : impulsion de la collaboration





CLS
Contrat Local de Santé
Sud Gironde

Contrat Local de Santé
Haute-Gironde

Lisières viticoles, santé et urbanisme
Une démarche transversale pour planifier et aménager les lisières viticoles de demain

Sysdau
Schéma de Cohérence Territoriale de l'aire métropolitaine bordelaise
www.sysdau.fr

Impulsion d'une démarche collaborative / médiation
Communication / information

➡ **Actions concrètes**

Exemples d'aménagements des lisières par la mise en place d'un espace de transition multifonctionnel

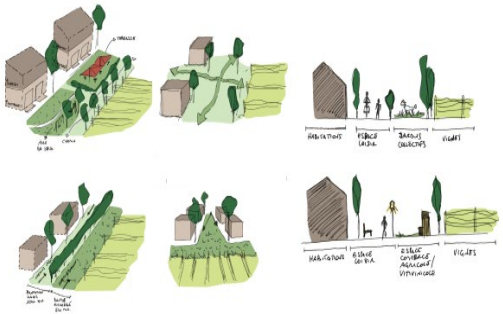

2019
Création de l'Observatoire Local Santé Environnement dans le cadre du Contrat Local de Santé Haute Gironde

2020
Naissance de **Cepa(h)ges**
Création d'un collectif

2022
Cepa(h)ges devient un LIT



Région Nouvelle-Aquitaine

Cepa(h)ges
Produire & vivre ensemble

Aujourd'hui,



- Fiabilité du système de veille et d'alerte (Phytosignal) ✓
- Suivi national des mesures de pesticides dans l'air (AASQA) ✓
- Etudes sur les expositions des riverains et les effets sur la santé (enfants) ✓
- Réglementation nationale pour les riverains (Egalim 2018/chartes) ✓
- Accompagnement financier des initiatives locales (PRSE 3) ✓
- VITIREV : accompagnement global de la filière ✓
- Pas de valeur réglementaire pour les pesticides dans l'air ambiant ou intérieur ✗

Etudes de biosurveillance et action publique : principaux apports et enseignements

- Objectiver les expositions
- Contribuer à une compréhension partagée des enjeux

pour

- Réduire les expositions
- Prioriser l'action sur les personnes les plus exposées
- Co-construire des mesures locales de prévention
- Sensibiliser les populations riveraines

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine

Merci pour votre attention